

CP LIEGE

PV N° 6/1617 DU 26/10/16

Présents : Mmes Joliet, Corbisier et Lebrun ; MM. Hassé, Ghiezen, Rowier, Beck, Vinci et Riga

Absents et excusés : MM Fraiture et Weber

Invité : M. Dardinne parlementaire

Nécrologie : Les membres du C.P. ont appris le décès de M. Reuchamps, papa de la secrétaire du BC Theux. Nous présentons à la famille nos sincères condoléances.

- **Courrier** :

1. Courrier du secrétaire de l'ABC Waremme qui explique les raisons du forfait général de son équipe U10. Il signale que certains clubs ne jouent pas dans l'esprit "mini basket". Le prêt ou l'échange de joueurs étant préconisé pour équilibrer au maximum les forces en présence. Le but étant la progression des joueurs et non le score à la feuille. Le CP encourage vivement les clubs à respecter les consignes du département "mini basket" et regrette que des clubs pratiquent encore la "championnite". Le nombre de forfaits généraux enregistrés dans les catégories U7 à U12 est d'ailleurs interpellant.
2. Du président de Mailleux Comblain qui demande un changement d'horaire pour le match 601082. Celui-ci est refusé. Motif PC59 : hors délai
3. Du trésorier du BC Henri-Chapelle qui demande des explications concernant l'amende due à l'absence d'un de ses arbitres à l'assemblée statutaire. L'arbitre ayant demandé un congé après l'assemblée, il aurait dû s'excuser. L'amende est maintenue.
4. Plainte d'un arbitre qui n'a pas été défrayé. Un courrier a été expédié au club de l'Alliance Flémalle afin que le nécessaire soit fait dans les plus brefs délais. Une amende de 4 euros PC46 sera appliquée.
5. Explications données par le secrétaire de l'Alliance Flémalle concernant le non défraiement d'un arbitre. Le dossier est clos.
5. Du président de Welkenraedt qui demande l'harmonisation des différents délais. (changements de match, demande pour les matchs amicaux, ...) Pris bonne note mais le fonctionnement interne du CP ne permet pas de modifier les délais. Les nouveaux matchs qui viennent s'ajouter lors de l'inscription d'une nouvelle équipe (mini-basket) peuvent être annulés sur simple demande si le délai est trop court pour s'organiser. Cette disposition est d'application depuis toujours.
6. Invitation du CP à la cérémonie organisée par le club de l'Union Liège à l'occasion de son 75^e anniversaire.
7. Un courrier a été expédié au secrétaire du CP Namur pour lui faire part de l'étonnement du CP Liège suite au transfert d'un arbitre vers cette province sans que nous n'en soyons avertis officiellement.
8. Un courrier a été expédié au club de SFX pour leur signaler que lors du math U 14 492074, leurs joueurs disposaient de vareuses sans numéro et que la salle a été ouverte avec 15 minutes de retard.

- **Communications clubs :**

1. La P1 MM d'Ensival jouera désormais en bleu.
2. Le score du match P1 MM 401027 RBC Awans – Collège St-Louis devient 0-20 FFA. Motif : coach J. B. suspendu à la date initiale du match prévu le samedi 12/09/16.

La suspension vaut pour tous les matches qui se déroulent durant la période considérée et pour lesquels le membre sanctionné est qualifié. Si pour quelque raison que ce soit, un match concerné par la sanction vient à se dérouler à une date antérieure ou postérieure à la période de suspension, la sanction **s'appliquera aussi** à ce match.

3. **Forfait général :**

- U8 Esneux
- U10 Waremmes
- U7 Blegny
- U 10 SFX

4. La compagnie d'assurances ARENA a déménagé. Nouvelle adresse où expédier les déclarations d'accident : Arena S.A. 85/2, avenue des Nerviens à 1040 Etterbeek.
5. La rencontre P3MM 406075 Trooz – Liège Basket est à rejouer suite à une panne d'électricité.
6. Les rencontres 405077, 409077 et 414085 ont été remises par manque d'arbitre.
7. Le secrétariat des parlementaires sera assuré par M. Dardinne jusqu'en janvier 2017. dardinnemarcel@skynet.be
8. Le PC1 du mois de septembre a été encodé.
9. L'éclairage du terrain n°2 de la salle de Prayon doit être vérifié et amélioré.
10. Une formation mini-basket concernant l'encadrement des rencontres se tiendra le 18 novembre à 19h30 à Welkenraedt.
11. Le terrain n°2 de la salle de Spa a été homologué

- **Communication arbitres et CFA.**

1. Les arbitres Herbillon et Dellot sont classés en dames. L'arbitre Dimacas est classé en P4 MM. Félicitations !
2. Un colloque pour les arbitres de P1 MM se déroulera le 3 décembre.
3. Vu l'état désastreux de la douche du local arbitres de la salle des "Argilières", les arbitres pourront exiger d'occuper le vestiaire "visités" en attendant la remise à neuf de la douche.
4. Dans le cadre de la formation continuée, les arbitres inscrits au module participeront au "pré-game" des arbitres du match de D1MM opposant Liège à Charleroi.

- **Divers** :

Prochaine réunion plénière : le 9 novembre 2016

(s)

B. Riga

M-T Joliet

Secrétaire C.P. Liège

Présidente C.P. Liège